



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PME

Question écrite n° 3995

Texte de la question

M. Denis Jacquat reprend les termes de sa question écrite posée le 21 novembre 2006, sous la précédente législature, demeurée sans réponse, et attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des entreprises et du commerce extérieur sur les propositions exprimées par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). La CGPME souligne la nécessité de favoriser l'embauche et de mieux récompenser le travail. Elle préconise de rendre les mécanismes d'intéressement (qui sont exonérés de charges sociales) plus attractifs pour les PME. À cet effet, elle propose d'étendre le bénéfice de l'intéressement et de la participation à l'ensemble des dirigeants sociaux, salariés comme non-salariés, et éventuellement aux conjoints collaborateurs. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3995

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Entreprises et commerce extérieur

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2007, page 5501

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)